

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023
DELIBERATION N° DE-2023-271**

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-252), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2023-254), Mme BENSOUSSAN (jusqu'à la délibération DE-2023-290), Mme LARROZE-FRANCEZAT (jusqu'à la délibération DE-2023-258), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de la délibération DE-2023-252), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY ; M. LAIGUILLON à Mme LOUPIEN-SUARES ; M. SALANNE à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à M. CORREGÉ (jusqu'à la délibération DE-2023-251) ; Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY ; M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ ; Mme ZITTEL à M. ARCOUET (à partir de la délibération DE-2023-255) ; Mme BENSOUSSAN à M. PAULY (à partir de la délibération DE-2023-291) ; Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALQUIÉ (à partir de la délibération DE-2023-259), M. ESTEBAN à Mme CAPDEVIELLE, (jusqu'à la délibération DE-2023-251) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme LOUPIEN-SUARES,

OBJET : ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION – Voyage mémoriel à Auschwitz-Birkenau pour une classe de première du Lycée René Cassin.

La Ville de Bayonne soutient le travail de mémoire auprès des jeunes générations et, plus particulièrement, des jeunes lycéens qui sont régulièrement confrontés à des

informations contradictoires véhiculées par des médias et des réseaux sociaux dont les propos viennent parfois remettre en cause des faits historiques. Sachant que ces jeunes sont encore en cours d'apprentissage des faits historiques et ne sont pas toujours conscients de la portée de certains propos et des sanctions prévues par la loi, la Ville apporte son soutien à certaines actions éducatives qui contribuent au devoir de mémoire.

L'importance de la transmission des faits historiques, notamment ceux liés à la seconde guerre mondiale, semble primordiale pour donner à ces élèves des éléments de réflexion.

Chaque année au mois de décembre, le Grand Rabinat de France organise une journée de visite à Auschwitz et Birkenau en affrétant un avion destiné uniquement à des classes de lycées de région parisienne. Pour cette année, des places sont restées disponibles laissant l'opportunité au lycée René Cassin de se positionner. A leur retour, les élèves partageront leur expérience avec d'autres classes du lycée afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de jeunes à ce sujet et témoigner de ce qu'ils auront vu et ressenti dans ces deux camps d'extermination de la Seconde Guerre mondiale.

Pour permettre au Lycée René Cassin de financer le déplacement de cette classe de première, il est proposé d'octroyer, sur présentation d'une facture, une aide de 7 000 € au profit de l'association des amis de l'aumônerie israélite des armées. Cette somme permettra la prise en charge du vol Paris/Cracovie (aller/retour), des repas, des entrées sur les sites d'Auschwitz et Birkenau et du transport en Pologne pour un groupe de 25 personnes.

Il est demandé au Conseil municipal d'attribuer une aide de 7 000 € destinée à financer le voyage mémoriel de lycéens bayonnais dans les conditions ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents permettant l'organisation de ce déplacement.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services